



Inserm, des nouvelles du CAES après le CNAS de février 2022

Communiqué de SNCS-FSU, SNPTES-UNSA et SNTRS-CGT

Voici les propositions du SNPTES-UNSA, SNCS-FSU et SNTRS-CGT refusées par le SGEN-CDFT au CNAS des 1-2-3 février 2022 :

- La réédition de l'opération « chèques culture » et « rentrée scolaire » (**5174 bénéficiaires en 2021**) avec un budget en augmentation à 375 k€
- Une mesure exceptionnelle de subvention pour les Comités Locaux (CLAS) sur une opération particulière regroupant un maximum d'agents actifs et retraités ainsi que leur famille pouvant atteindre 75 % de subvention forfaitairement sur un plafond de 150 € par personne.

Ces mesures auraient permis d'apporter au plus grand nombre de collègues un soutien apprécié dans le contexte difficile actuel de résorber une partie significative de la réserve libre. Ces deux mesures ont été refusées par le SGEN-CDFT.

Le SNCS-FSU, SNPTES-UNSA et SNTRS-CGT ont voté contre le budget 2022 présenté par le SGEN-CDFT au CNAS de février 2022.

Ce budget, qui sera mis en œuvre en 2022, ne permettra pas :

- D'utiliser les réserves libres du CAES ;
- D'obtenir une augmentation de la dotation auprès de l'Inserm ;
- De récupérer les 200 000 € amputés à la dotation de 2021.

Malgré les besoins pressants de nos collègues, la réserve libre, à savoir la somme non dépensée mise de côté, du CAES a atteint la somme record de **837 k€** pour l'exercice 2020. De plus, lors du CNAS de février, le budget de l'exercice 2021 qui nous a été présenté, estime à 583 k€ la réserve libre. Si l'Inserm n'avait pas amputé la dotation de 200 k€ pour 2021, la réserve aurait été très similaire à celle de 2020. Après une année 2020 peu consommatrice pour cause de pandémie, les dépenses de l'année 2021 ont été relevées notamment grâce à des mesures exceptionnelles telles que la généralisation du taux promotionnel de subvention et avec notre proposition de mettre en place de façon exceptionnelle des chèques rentrée scolaire et culture pour aider les familles dans cette période.

La direction du CAES a soumis au vote du CNAS un budget 2022 de 2 505 k€ qui prévoit de porter la réserve libre à 365 k€. Or **ce budget est irréaliste** car, les enveloppes financières annoncées pour des secteurs tels que Jeunesse et Loisir Culture ne seront probablement pas utilisées dans leur totalité (baisse du nombre de demandes compte tenu des contraintes sanitaires). Les moyens attribués aux Comités Locaux (CLAS) pour 2022 sont en augmentation mais sans la mise en place de la moindre mesure spécifique permettant d'utiliser ces budgets (élargissement des actions autorisées et des taux de subvention). Les seules mesures exceptionnelles proposées sont une réserve pour l'organisation des festivités pour les 50 ans du CAES en local ainsi qu'à Paris pour **quelques centaines de personnes et d'invités** pour un coût de 100 k€ et un voyage à Londres **pour 100 participants** pour un coût de 45 k€. Ce voyage de 3 jours sera réservé à une élite car, malgré un taux de subvention promotionnel, une famille de 4 personnes devra déboursier, après subvention, la somme d'au moins 600 € et parler anglais pour se débrouiller sur place.

Dans ces conditions, la réserve libre risque de battre un nouveau record en 2022.

Pourquoi ces mesures n'ont pas pu être adoptées ?

Malgré le fait que nos trois organisations syndicales ont obtenu une majorité de votes aux dernières élections, la dérive actuelle du fonctionnement du CAES n'a pas permis que l'avis majoritaire des membres de l'association puisse s'exprimer. **La direction actuelle du CAES a fermé la porte à toute collaboration et a décidé de s'isoler des autres organisations syndicales. Il faut revenir à un mode de fonctionnement plus démocratique pour permettre à tous les élus syndicaux de s'exprimer et de travailler pour une politique sociale ambitieuse au bénéfice des salariés et retraités de l'Inserm.**